artema
Le syndicat des industriels
de la Mécatronique
Membre de la FIM

CONFÉRENCE DE PRESSE

CONTREFAÇON - ROULEMENTS

Mercredi 7 octobre 2015

Musée de la Contrefaçon - Paris

LES FABRICANTS DE ROULEMENTS EN FRANCE :

⇒ **Production française : 1,1 milliard €**

⇒ **Marché français : 1,05 milliard € :**

- **50% automobile**
- **35% Industrie (machines industrielles+Poids lourds+ferroviaire+ distribution)**
- **15% aéronautique**

⇒ **Effectifs : plus de 10 000 salariés**

Les fabricants de roulements adhérents d'Artema représentent :

⇒ **99 % de la production nationale**

⇒ **85 % du marché français**

LE ROULEMENT : POUMON DU MOUVEMENT INDUSTRIEL

Le roulement est au cœur de l'Industrie. Par exemple, on en retrouve plus de 25 000 dans une machine d'étirage de film, 1 500 dans une machine d'imprimerie, 55 dans un robot, 80 dans une voiture, 2 000 dans un avion, 220 dans un train…

Dans notre quotidien, on considère qu'un ménage moyen abrite chez lui 160 roulements en moyenne, répartis entre le réfrigérateur, la machine à laver, l'aspirateur, le mixer, le sèche-cheveux….

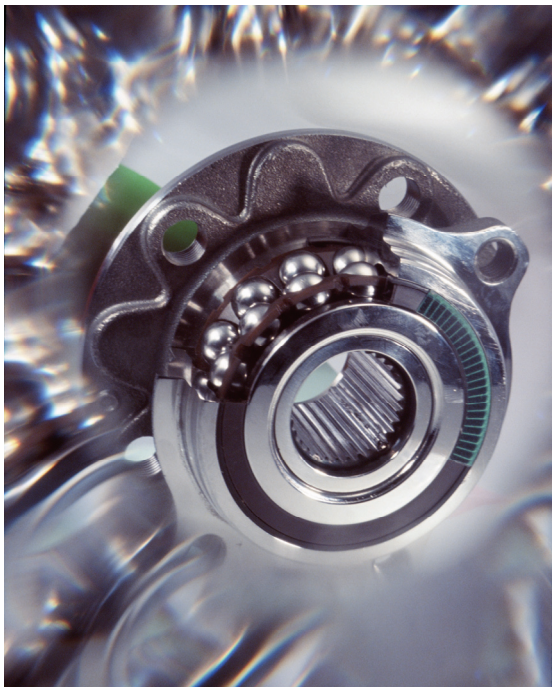

C'est parce qu'il est au cœur du mouvement que les fabricants de roulements s'attèlent à proposer des solutions de plus en plus intelligentes et répondant au mieux aux besoins des utilisateurs. Ils répondent ainsi à des besoins de productivité, de maintenance, d'efficacité énergétique, de développement durable et de sécurité.

Or ces roulements, comme beaucoup de composants produits à grande échelle, sont perpétuellement sujet à la copie ou à la contrefaçon. Si certaines peuvent être qualifiées de grossières, **on assiste depuis plusieurs années à des pratiques de plus en plus trompeuses qui rendent la distinction impossible pour un œil non averti**.

De même, **si autrefois, ces tromperies provenaient généralement des pays émergents et touchaient les roulements de petites tailles, on voit aujourd'hui apparaître des contrefaçons de toutes tailles et ce, particulièrement sur le marché des pièces de rechange industrielles dans des pays où les cas avérés étaient rares.** Si les marques les plus mondialement connues sont naturellement les plus sujettes à la contrefaçon, tous les fabricants sont touchés.

Tout le monde s'accordera à dire qu'un médicament contrefait peut avoir des conséquences dramatiques. Il en est de même pour un roulement contrefait. Si on pense naturellement à la sécurité des passagers d'un avion, d'une voiture ou d'un train, on oublie souvent que **les employés d'une usine utilisant des roulements contrefaits encourent eux aussi des risques : machines imprécises, non fiables, pouvant dérailler à tout instant… sans oublier les conséquences financières que ces pannes ou cassures peuvent engendrer.** Voilà pourquoi les fabricants de roulements se sont réunis en France et dans le monde, afin de lancer une campagne de sensibilisation mondiale contre la contrefaçon auprès des distributeurs et des utilisateurs finaux.

Des chiffres éloquents :

> 3 500 accidents industriels par an sont dus à des produits contrefaits.

> Les dommages économiques dus à la contrefaçon dans l'industrie de service sont estimés à 4,5 milliards d'euros par an

> La contrefaçon est responsable de la destruction de 200 000 emplois dans le monde chaque année dont près de 30 000 en France selon l'OCDE

Les peines encourues

> Pour les contrefacteurs :

Selon la nature de l'infraction :

- Responsabilité civile, dommages et intérêts pouvant aller jusqu'à 150 000 €

- Responsabilité pénale, dommages et intérêts pouvant aller jusqu'à 150 000 €

- Emprisonnement de 2 à 4 ans

- Peines complémentaires comme la fermeture de l'établissement, confiscation des produits…

> Pour les acheteurs et revendeurs :

- Confiscation des produits

- Amende pouvant aller jusqu'à deux fois la valeur totale des produits

- Poursuites pénales prévoyant un emprisonnement de 3 ans et 300 000 € d'amende, portées à 5 ans et 500 000 € d'amende si le délit est commis en bande organisée.

UN ENJEU MONDIAL

Pour lutter contre la contrefaçon au niveau mondial, on retrouve en figure de proue, la WBA (World Bearing Association) et sa campagne stopfakebearings.com

Association mondiale créée en 2006 par les associations européennes – FEBMA dont Artema est membre fondateur, Américaine – ABMA et japonaise – JBIA. L'objectif majeur était de mettre en valeur la coopération entre les autorités compétentes et les fabricants et de mettre en place des outils universels pour les aider dans la lutte contre la contrefaçon.

La 1ère étape a été de mener des actions dans les pays « sources » de la contrefaçon :

- Travailler à l'élaboration par ces pays de mesures législatives et juridiques pour la protection de la propriété intellectuelle et industrielle.
- Actions concrètes contre la contrefaçon : conduite de raids avec les autorités compétentes comme en Chine et en Inde ou à Dubaï.
- Conférences avec les douanes de provinces chinoises : Shanghai, Qingdao, Shandong, Tianjin ou indiennes : Mumbai, Madras
- Rencontres régulières des Administrations concernées : Administration des douanes chinoises (GAC) par exemple…

La 2ème étape fut le lancement de la campagne de sensibilisation « stopfakebearings » :

- Lettres aux distributeurs et utilisateurs, Site internet, brochure, affiches, cas, vidéo … le site internet de la WBA a même reçu l'award du meilleur site de campagne de sensibilisation de l'ABMA
- Campagne qui se poursuit encore aujourd'hui avec la traduction du site en plusieurs langues : chinois, arabe, portugais, ….

La 3ème étape : Elargir l'action anti-contrefaçon aux principaux pays consommateurs

- Action qui doit être menée par chaque région membre de la WBA.
- Pour l'Europe, la FEBMA va travailler activement avec la commission européenne. De son côté, Artema et les entreprises de la profession prennent le relais pour mener des actions sur le sol français.

CAS DE CONTREFAÇON AVÉRÉS ET CONSÉQUENCES :

Les fabricants de roulements réunis au sein d'Artema ont tous été confrontés à des cas de contrefaçon auxquels ils ont dû faire face. Les entreprises SKF France, Schaeffler France et NTN-SNR Roulements nous en exposent quelques uns :

Plusieurs cas seront traités par Nicolas Serre de SKF France : le cas d'un client important et renommé qui a failli monter un roulement contrefait sur ses installations, ou d'un distributeur qui a risqué gros en cherchant à s'approvisionner plus rapidement que les délais donnés par SKF, et encore d'autres cas... Tous démontreront que la contrefaçon se cache partout et que ses effets négatifs pour ceux qui se laissent tromper vont bien au-delà des très importants coûts engendrés par les arrêts de production pour maintenance ou casse machine.

SKF expliquera la démarche mise en place à travers le monde auprès des distributeurs et des clients, avec les autorités compétentes, visant à sensibiliser et former ses partenaires aux risques de la contrefaçon.

Philippe Chevalier de NTN-SNR Roulements nous montrera comment le groupe NTN-SNR met tout en œuvre : depuis ses investissements, jusqu'à l'implication du personnel pour maintenir la qualité, la fiabilité et la durabilité de ses produits. Ces marques NTN et SNR, face au développement de la contrefaçon, seront d'autant mieux défendues:

- qu'elles seront diffusées à travers un réseau de distributeurs agréés, professionnels
- qu'elles collaboreront efficacement avec les douanes dans chaque pays où une suspicion apparaîtra.

Stephan Buffler et Regis Walter de Schaeffler France mettront quant à eux en évidence les conséquences financières d'une contrefaçon pour un client non vigilent qui a frôlé le Dépôt de bilan à cause de roulements contrefaits. Ils parleront de l'importance de se fournir auprès de sources reconnues voire certifiées et de vérifier l'origine des produits achetés.

Les risques de la contrefaçon :

- **Risques pour la durée de vie des installations :** Un roulement contrefait se dégrade beaucoup plus rapidement du fait de sa fabrication low cost. Arrêt machines, casses,

- **Risques pour la sécurité :** pour les utilisateurs (passagers d'un train, d'un avion…) ou les employés d'une usine qui utilisent de roulements contrefaits ; machines imprécises, non fiables, pouvant dérailler à tout instant.

- **Risques Financiers :** on estime que la contrefaçon détourne près de 400 milliards d'euros des circuits normaux. C'est autant de moyens que les fabricants ne pourront pas réinvestir pour l'amélioration de leurs produits ou du service au client. C'est également un risque financier pour ce dernier qui subira, des pertes de productivité, des coûts de réparation, des retards de livraison…

Enfin, **risques pour les distributeurs** qui sont légalement responsables de ce qu'ils vendent. Non seulement un distributeur non vigilant s'expose à des amendes et poursuites mais perdra irrévocablement ses clients insatisfaits par la qualité des produits.

COMMENT LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON :

C'est par un travail collaboratif constant entre les fabricants, les distributeurs et les autorités que passe la lutte contre la contrefaçon.

Sensibilisation des distributeurs et clients :

Les fabricants de roulements ont élaboré une plaquette pour sensibiliser les distributeurs et les aider à se prémunir de la contrefaçon. Celle-ci a été envoyée à un réseau de plus de 1 500 distributeurs et donne également les bonnes pratiques à respecter pour eux et leurs clients :

- Acheter toujours ses roulements via des sources fiables et reconnues. Elles seules certifient une qualité irréprochable.

- Exiger une facture comportant toutes les informations légales, à tous les échelons (grossistes réparateurs, distributeurs). La cascade de documents permet une meilleure traçabilité.

- Se méfier des « trop beaux pour être vrais ». Des prix inférieurs à ceux du marché ou des disponibilités inhabituelles sont souvent suspects.

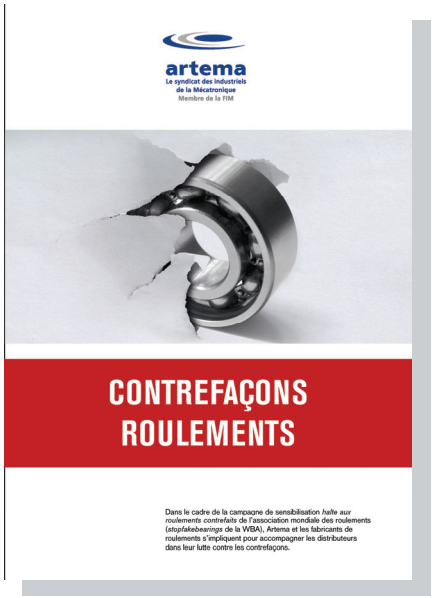

Sensibilisation des autorités :

Aujourd'hui, même les emballages sont copiés. Exceptés les experts, nul n'est capable de distinguer un roulement d'une contrefaçon à l'œil nu. Les fabricants de roulements travaillent donc main dans la main avec les autorités pour venir expertiser les saisies, former les douaniers…

CONTACTS PARTICIPANTS ET RELATIONS PRESSE :

Le **groupe NTN Corporation** est concepteur, développeur et fabricant de roulement, de modules linéaires, de CVJ, de galets de distribution et de pièces de suspension et fournisseur de services. NTN Corporation est présent sur tous les marchés de l'industrie, de l'automobile et de l'aéronautique.

NTN-SNR assure la management et le développement de toutes les activités du groupe pour l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Afrique et le Moyen-Orient. Figurant parmi les leaders européens, l'entreprise offre à ses partenaires une combinaison unique de cultures japonaise et européenne, avec les capacités d'un acteur mondial.

Ses deux marques emblématiques, SNR et NTN, font figure de références.

Relations presse : Carol Donat : Tél. : 04 50 65 30 27 carol.donat@ntn-snr.fr

Le groupe Schaeffler compte parmi les tous premiers équipementiers automobiles et industriels intégrés. L'entreprise représente une qualité irréprochable, une technologie exceptionnelle et une force d'innovation reconnue. Avec ses composants de précision et systèmes destinés aux moteurs, boîtes de vitesses et châssis ainsi que ses solutions de roulement et paliers lisses pour un grand nombre d'applications industrielles, le groupe Schaeffler contribue largement à la « mobilité de demain ». En 2014, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 12,1 milliards d'euros. Fort de ses environ 84 000 collaborateurs dans le monde entier, Schaeffler compte parmi les plus grandes entreprises technologiques européennes familiales et dispose, avec ses quelque 170 sites répartis dans 50 pays, d'un réseau mondial d'unités de production, de centres de recherche et de développement et de sociétés de commercialisation.

Relations presse : Tél. +33 388 61 41 13 ; presse.fr@schaeffler.com

SKF figure parmi les premiers fournisseurs mondiaux de roulements, joints, composants mécatroniques, systèmes de lubrification et services incluant l'assistance technique, les services de maintenance et de fiabilité, le conseil technique et la formation. SKF est représenté dans plus de 130 pays et dispose d'un réseau d'environ 15 000 distributeurs à travers le monde. En 2014, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 70 975 millions de Couronnes suédoises (près de 7,5 milliards d'Euros) avec un effectif de 48 593 employés. www.skf.com

Relations presse : Flavie Ducasse : Tél. : +33 (1) 30 12 73 68 ou 06 31 44 47 02 ; flavie.ducasse@skf.com

Artema est le syndicat professionnel représentant les Industriels de la Mécatronique. Il rassemble 150 entreprises adhérentes : fournisseurs de composants, de solutions, et de systèmes dans les domaines de l'Étanchéité, des Fixations, des Transmissions Hydrauliques, Mécaniques et pneumatiques, des Roulements et Guidages Linéaires et de la Mécatronique. Cette branche représente :

+ de 7 milliards de volume d'affaires dont 50% à l'export.

35 000 salariés dédiés.

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EIFI, EUROTRANS et FEBMA.

Relations presse :

- Philippe Renaudineau – Quadrants Communication pour Artema – Tél. : 06 67 03 66 76 – Email : philippe.renaudineau@lesquadrants.com

- Laure De Vericourt – Artema – Tél : 01 47 17 63 07 – Email : ldevericourt@artema-france.org

Ce document a été élaboré par les fabricants
de roulements adhérents du syndicat Artema :
ADR, CGR Roulements, Koyo Bearings,
NTN-SNR Roulements, Schaeffler France,
SKF France, et Timken Europe.

Artema remercie tout particulièrement NTN-SNR
Roulements, Schaeffler France et SKF France
pour leur participation active et leurs témoignages.

Artema est le syndicat professionnel représentant les Industriels de la Mécatronique. Il rassemble 150 entreprises adhérentes : fournisseurs de composants, de solutions, et de systèmes dans les domaines de l'Étanchéité, des Fixations, des Transmissions Hydrauliques, Mécaniques et Pneumatiques, des Roulements et Guidages Linéaires et de la Mécatronique. Cette branche représente :

- **+ de 7 milliards de volume d'affaires dont 50% à l'export.**
- **35 000 salariés dédiés.**

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EIFI, EUROTRANS et FEBMA.

www.artema-france.org

Artema — Maison de la Mécanique — 39/41 rue Louis Blanc — 92400 Courbevoie
Adresse postale : Maison de la Mécanique — 92038 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 47 17 63 69 fax : 01 47 17 63 70 email : info@artema-france.org